



SKIPPER :

Nom de Course :		N° de course dans GV :				
Nom de Baptême :		MMSI :				
Responsable pour les contrôles :		Téléphone :				
Contrôleur		Date :		RSO/2	RC/RJ	AC 2026
ESSAIS COMMUNICATION avec PC Course (dans les 2 sens) :				Emission	Réception	
VHF ASN	25 watts, MMSI vérifié	<input type="checkbox"/> OK	<input type="checkbox"/> OK	3.29.6		
VHF	portable container	<input type="checkbox"/> OK	<input type="checkbox"/> OK	3.29.6.f		
Autre VHF si il y a :		<input type="checkbox"/> OK	O / N	3.29.1		
AIS MMSI vérifié			<input type="checkbox"/> OK	3.29.7		
AIS nom du bateau lu :			<input type="checkbox"/> OK			
Téléphone satellitaire du grab bag :		<input type="checkbox"/> OK	<input type="checkbox"/> OK	3.29.9		7.2
Ligne satellitaire obligatoire fixe		<input type="checkbox"/> OK	<input type="checkbox"/> OK			
Autre moyen satellitaire (non obligatoire)	<input type="checkbox"/> oui / non	<input type="checkbox"/> OK	<input type="checkbox"/> OK			
PLOMBAGE						
Radeau de sauvetage	en position	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Grab Bag complément	en position	<input type="checkbox"/> OK				
Réserve d'eau de secours (1 x 9 litres) :	en fermeture	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Réserves de carburants de sécurité :	en position à 1,5m maximum de la descente	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
	en fermeture	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
	en position	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Si bidon supplémentaire de GO	en position à - de 500 mm de l'axe de symétrie	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Si bidon de méthanol	en position	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Si réservoirs fixes de 40 l d'eau	en position	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Mouillage lourd	en position	<input type="checkbox"/> OK		2.3		
Si voile supplémentaire et/ou de secours	en utilisation	<input type="checkbox"/> OK		2.9.1.b		
Si autre plomb et/ou scellé	selon utilisation	<input type="checkbox"/> OK		2.2		
Préparation plombage pour marche AV et AR (mise en place de boucles éventuelles)		<input type="checkbox"/> OK		2.21		
Points non-conformes à l'issue du 1er contrôle : concerne l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC ...)						
Date et heure du 2ème contrôle : -----						
Je soussigné		skipper/représentant du skipper reconnait avoir vérifié les scellés posés.				
Bon pour acceptation						
Date et signature						
Date d'expiration : le 01 Mai 2026						
Présence obligatoire du skippers durant la durée des contrôles						
Rappel RC 2.9.1.(a) : le contrôle commence lorsque toutes les voiles embarquées pour la course sont sur le pont, avec vignettes cousues et visibles				2.9.1.(a)		IC 23.1
VISIBILITE POUR RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)						
Une surface rigide d'un seul tenant de 1 m ² minimum et de couleur hautement visible (rose, orange, jaune) doit être présente sur le pont.				<input type="checkbox"/> OK	2.9.5	
IDENTIFICATION						
Sur GV : lettres de nationalité en lettres capitales et n° de voile en chiffres arabes. Hauteur mini 450mm et espacé de 90mm mini				<input type="checkbox"/> OK	4.01.1	3
Numéro sur le pont très visible : hauteur minimum 450mm				<input type="checkbox"/> OK	4.01.2	3
Numéro de chaque coté de la coque : hauteur mini 650mm				<input type="checkbox"/> OK	4.01.2	3
MARQUAGE OFFICIEL DE LA COURSE						
Dans les haubans, 2 pavillons de course ,un de chaque coté,				<input type="checkbox"/> OK		2.2.1
Dans l'étau, des pavillons de l'organisation				<input type="checkbox"/> OK		2.2.3
NOM DU BATEAU sur les équipements flottants : gilets, bouées, colliers de récupération, sac de sécurité....				<input type="checkbox"/> OK	4.17	
BANDES REFLECHISSANTS sur : bouées, collier de récupération, radeaux de survie, gilets .				<input type="checkbox"/> OK	4.18	

CHANDELIERS ET BALCONS en acier uniquement	OK			
FILIERES (ø mini 4 mm) continues entre les balcons, en acier inox toronné, sauf transfilage de 100 mm max à l'extrémité remplacé tous les ans. Elles doivent être tendues : déflexion de 50 mm pour la filière supérieure, 120 mm pour la filière intermédiaire sous une force de déflexion de 4 kg.	OK	3.14.3	RJ 402 RJ 307	
	OK	3.14.1		
LIGNES DE VIE / POINTS D'ACCROCHE	OK	4.04		
Indépendantes sur chaque bord du bateau et solidement fixées sur padeyes .	OK	4.04.2.a	2.12.1	
Situées à l'intérieur des passavants. Fixation sur balcon et chandelier interdite.	OK		2.12.1	
Acier inox ø 5mm mini ou sangle (Dyneema ou Spectra) avec charge de rupture ≥ 20kN	OK	4.04.2.c	2.12.1	
Points d'accroche permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OK	4.04.3.b		
MAINS COURANTES				
adéquates à l'extérieur afin que les membres d'équipage se déplacent à la mer en sécurité.	OK		2.12.2	
Un équipement indépendant fixé de façon sûre restant en place le long de la jupe ou de la liaison de la carène de coque avec le tableau arrière doit permettre de s'agripper et de faciliter la remontée à bord à bord en cas de chute à la mer.	OK		2.12.2	
FEUX DE NAVIGATION conformes au RIPAM (chapitre C et Annexe Technique I) et installés selon ce règlement	OK	3.27		
Installés au-dessus du livet afin de ne pas être masqués par les voiles ou la gîte du bateau	OK	3.27.2		
Des ampoules de rechange, sauf LED	OK	3.27.4		
Des feux de secours avec les mêmes spécifications que ci-dessus et devant être alimentés indépendamment.	OK	3.27.3		
Les feux de route devront être allumés entre 20 heures et 23 heures mardi 21 et Mercredi 22 avril 2026	OK			IC 23.1
LOCALISATION ET RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER				
1 GPS capable d'enregistrer la position d'un homme à la mer dans les 10 sec et suivre cette position	OK	4.22.2.a		
2 bouées de sauvetage dont une est à flottabilité permanente, équipées de matériaux réfléchissants de qualité marine et marquées au nom du bateau dont :	OK	4.22.3.d		
	OK	4.18		
1 bouée de sauvetage avec sifflet, feu à allumage automatique et ancre flottante et	OK	4.22.3		
1 bouée de sauvetage à portée de main du barreur , prête pour un usage immédiat, équipée de :	OK	4.22.3.c		
ancre flottante, sifflet, feu à allumage automatique et une perche équipée d'un pavillon.	OK	4.22.3.c		
La perche doit être soit déployée en permanence, soit capable de se déployer automatiquement	OK	4.22.3.c		
Chaque bouée de sauvetage gonflable et tout équipement automatique doit être testé et révisé en accord avec les instructions du fabricant.	OK	4.22.3.e		
1 bout de halage , longueur 15 à 25 m, diamètre min 6 mm, accessible du cockpit	OK	4.22.4		
1 collier de récupération capable de hisser un équipier à bord, comprenant	OK	4.22.5.c		
- une ligne flottante : longueur > 36 m	OK	4.22.5.a		
- un collier flottant (en fer à cheval) de 90 N de flottabilité minimum	OK	4.22.5.b		
ASSECHEMENT et SEAUX				
2 pompes de cale manuelles (intérieure et extérieure), fixées de façon permanente l'une manœuvrable sur le pont, l'autre depuis l'intérieur qui peut être électrique	OK	3.23.1.b		
Les pompes sont facilement accessibles pour maintenance et nettoyage des débris	OK	3.23.4		
Chaque poignée de pompe est fixe ou assurée par un bout	OK	3.23.5		
2 seaux solides équipés d'une longe, capacité minimum 9 litres	OK	3.23.1.a		
PORTE(S) DE DESCENTE doivent être étanche(s), solidaire(s) sur charnières ou sur rails du roof ou de la cloison de descente et capable(s) d'être immédiatement fermée(s).	OK	3.08.4	2.17	
COUTEAU DE COCKPIT solide, tranchant, attaché de façon sûre et facilement accessible du pont ou du cockpit	OK	4.25		
RADEAU DE SAUVETAGE				
Un radeau amenable au niveau des filières en moins de 15 sec qui soit :	OK	4.20.3.d	2.9.	
Radeau en sac ISO 9650-1-ref.61594 Plastimo labelise Class40	OK	4.20.2.a	2.9.6.a	
Radeau conteneur ISO 9650-1 ref.52162 Plastimo labelisé Class40	OK	4.20.2.c		
L'extrémité du bout de percussion du radeau fixé à un point solide du bateau, le radeau sera scellé.	OK	4.20.3.c	2.9.6	
Marque : PLASTIMO				
Modèle				
N° de série :				
Dernière révision :				
Prochaine révision :				
Pour les radeaux "SOLAS", révision annuelle , pour les radeaux ISO 9650-1 , révision tous les 3 ans	OK	4.20.4.a		
Le certificat du radeau doit être à bord.	OK	4.20.4.b		
Stocké à l' extérieur en conteneur rigide, stocké à l'intérieur en sac.	OK	4.20.3.a		
Avec lest mobile , le radeau doit pouvoir être lancé que le bateau soit retourné ou pas	OK	4.20.3.b		
PLAN DE RANGEMENT résistant au temps, affiché à l'intérieur du bateau.	OK	4.12	2.9.2	
Certificat affiché (lire la fiche et vérifier les mentions)	OK		2.9.2	
PANNEAUX D'ACCES COMPARTIMENTS ETANCHES arrière et avant, fermés en navigation				
Quelle que soit leur position, ils doivent être liés à la cloison de façon permanente	OK		2.20	
SACS/CONTAINERS DE SECURITE avec nom du voilier, bout et système d'attache rapide,	OK	4.21.1		
Flottabilité incorporée, avec au moins 0,1 m² de couleur fluorescente orange à l'extérieur;	OK	4.21.1		
immédiatement accessible, en position à moins de 1,5m de la descente que le bateau soit retourné ou pas et plein de son matériel du début à la fin de la course. Il contient au minimum :	OK	4.21.2	2.2	
1 VHF minimum 5W portable étanche ou dans sacoche étanche avec piles ou batteries de rechange	OK	3.29.1		
1 téléphone satellite portable étanche ou dans sacoche étanche et des batteries internes	OK	3.29.9		AC 7.3
Numéro : 00 881				
1 lampe à éclats étanche à LED (classe IP 67 minimum) rechargeable	OK	4.07.C		
4 feux rouges à main et 2 fumigènes orange (SOLAS) péremption >01/05/2026	OK	4.23		
Des sachets de fluorescéine :	OK			
1 couvertures de survie :	OK			
Pharmacie selon règlement médical	OK			Rgt médical
RESERVE D'EAU DOUCE DE SECOURS				
1 x 9 litres d'eau douce dans 1 container de 10 L, scellé en fermeture et position (à 1,5 m maximum de la	OK	3.21.3.	2.2	

descente) elle ne doit pas entraver le passage vers la trappe d'évacuation.

GILETS DE SAUVETAGE

Un gilet de sauvetage plus un gilet de sauvetage supplémentaire conformes à la norme ISO 12402-3 ou équivalent, y compris les normes EN 396 ou UL 1180 qui doivent être équipés :

	Gilet	Spare
Type 150 N (mini)	OK	OK
Marque (préciser)		
Couleur à entourer: Jaune ou Orange	Jaune / Orange	Jaune / Orange
Nom marqué (préciser)		
Sifflet	OK	OK
Anneau de levage ou compatible avec le port du harnais de sécurité	OK	OK
Matériaux réfléchissants	OK	OK
Système de gonflage par air comprimé auto/manuel, air comprimé	OK	OK
Sangle sous cutale	OK	OK
Harnais de sécurité intègre (ISO 12401)	OK	OK
Lumière de secours conforme à ISO 12402-8 ou SOLAS LSA code 2.2.3	OK	OK
Protection du visage selon la norme ISO 12402-8	OK	OK

Cartouche de gaz de recharge et tête de percussion pour chaque type de gilet

 OK

5.01.2

HARNAIS DE SECURITE ET LONGES DE SECURITE

1 harnais satisfaisant à la norme ISO 12401 ou équivalente

 OK

5.02.1

1 longes satisfaisant à la norme ISO 12401 ou équivalente, longueur maximum de 1m y compris les mousquetons à fermeture automatique et avec indicateur de surcharge en couleur dans la couture ou une longe de 2 m avec un mousqueton intermédiaire est acceptée.

 OK

5.02.3.a

 O / N

5.02.3.b

 OK

5.02.5

Une longe qui a subi une surcharge doit être remplacée, vérifier l'indicateur de surcharge

1 balise personnelle AIS skipper portée en permanence

 OK

4.22.1.a

Marque/type : n° id :

Date révision :

Moyen utilisé pour le port permanent de l'AIS :

Facultatif, balise PLB 406 / 125 MHZ enregistrée auprès de l'autorité si il ya :

 O / N

4.22.1.b

code à 15 chiffres inscrit

Marque/type :

Date révision :

Conformément enregistrée

Moyen utilisé pour le port permanent de la PLB:

EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE SURVIE pour chaque membre d'équipage:

La combinaison de survie du skipper : isolation > 0,75 Clo immergé sans sous vêtement polaire

 OK

2.4

7.1

Numéro :	Couleur :	Marque :
Protection mains et pieds: <input type="text"/>		

 OK

MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION, DE POSITIONNEMENT, BALISES

1 VHF ASN fixe 25 W en veille 16. Avant 2015, peut être sans ASN

 OK

3.29.6

Indicatif (4 lettres ou 2 lettres + 4 chiffres)

 OK

équipée d'une antenne de mât (longueur mini de 38 cm) et d'un câble co-axial (perte de puissance maximum de 40%

3.29.6

1 Antenne de secours pour la VHF ASN

 OK

3.29.5

1 VHF portable supplémentaire si il y a

 O / N

1 Une ligne satellite fixe en veille pendant toute la durée de la course avec sonnerie audible

 OK

7.2

Moyen

Numéro :

00

1 Transpondeur AIS

 OK

3.29.7

type à préciser :

A / B

avec une antenne VHF/AIS en tête de mât pour émission/réception alternativement AIS et VHF

à travers un splitter à faible puissance

 OK

3.29.7.a

Autre moyen satellitaire non imposé utilisable

 O / N

Marque

Numéro :

00

Marque

Numéro :

00

Numéro Yellow Brick du bateau

 OK

AC.13.1

1 sondeur

 OK

4.13.2

1 indicateur de vitesse

 OK

4.13.1

1 réflecteur radar passif, avec :

 OK

4.10.1

- des plans à secteurs circulaires octaédriques, diamètre mini 30 cm ou

- des plans rectangulaires, octaédriques, d'une dimension mini en diagonale de 40 cm ou

- un réflecteur non octaédrique possédant un document attestant une valeur efficace (RMS)

sur une surface de réflexion radar de 2 m² balayant sur 360° en azimut et + ou - 20° en gite.

4.10.1.a

4.10.1.b

4.10.1.c

1 balise de Détresse 406 MHz – EPIRB portable, longue durée (>48 h) codée et enregistrée au nom du bateau avec le numéro du MMSI.

 OK

4.19.3

Elle est munie d'un GPS si enregistrée après 2015.

 OK

4.19.2

Code à 15 chiffres inscrit sur la balise

Munie de son propre MMSI:	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Marque/type :	Date révision :	Déclenchement eau et manu	OK	4.19.1	
Localisation précise :		Conforme au MMSI du bateau	OK		
MATERIEL					
1 réchaud de cuisine	installé de façon permanente avec robinet coupant l'alimentation, pouvant être utilisé en sécurité en mer.		OK	3.20	
1 couverture anti-feu	à proximité de chaque appareil de cuisine		OK	4.05.1	
2 extincteurs	de 2 kg de poudre sèche ou équivalent repartis en différentes zones du bateau		OK	4.05.2	
	Date révision 1 :	Date révision 2 :			
1 pompe d'urgence, débit mini 200 l/mn, fixe ou portable,	doit avoir un tuyau suffisamment long pour évacuer directement l'eau par-dessus bord depuis tous les compartiments		OK	4.30.1	
	Si elle est électrique et portable, doit être équipée de pinces crocodile		OK	4.30.1.d	
1 compas magnétique	de type "marine" pouvant être installé comme compas de route ou un compas magnétique de type "marine" de route, installé de façon permanente, indépendant de toute source d'énergie, correctement compensé avec sa courbe de déviation		OK	3.24.a	
1 second compas	qui peut être portable et/ou électronique		OK	3.24.b	
Au moins 2 drisses,	chacune capable de hisser une voile		OK	3.25	
1 mouillage lourd :	ancre 16 kg, 15 m de chaîne Ø 8mm, 30m de câblots nylon Ø 14mm mini, ancre avec manille rapide, chaîne et câblot en sac à proximité de l'ancre.		OK	4.06.2	2.3
1 mouillage léger :	ancre adapté à un voilier de 12 m, 10 m de chaîne Ø 8mm, dans un sac avec câblot nylon de 25m, Ø 12mm mini,		OK	4.06.1	2.3
Les 2 mouillages	non modifiés, doivent être prêts pour un montage immédiat et une utilisation en 5 mn.		OK	4.06.1	
Les pare battages gonflables	sont interdits en course		OK		2.6
1 manuel de premier secours	dans la langue du skipper		OK	4.08	
	Titre : <input type="text"/>				
1 kit médical d'urgence	selon le règlement médical		OK	4.08	
Mains courantes sous le pont	afin que les membres d'équipage se déplacent en mer en sécurité		OK	3.22	2.12.2
1 corne de brume			OK	4.09	
Vannes et clapets	installés de façon permanente sur toutes les ouvertures au travers de la coque en-dessous de la ligne de flottaison.		OK	3.10	
1 WC	utilisable à poste fixe ou un seau adapté et affecté à cet usage.		OK	3.18.1	RJ 104
4 couchettes	installées de façon permanente		OK	3.19.1	RJ 104
1 pinoche conique	en bois tendre stockée à proximité de chaque trou à travers la coque		OK	4.03	
Cartes marines papier suivantes	de tout le parcours avec l'équipement pour traçage sur carte a minima ou équivalent :		OK	4.11	7.3
	carte SHOM 7211-INT 1080-Golfe de Gascogne- De Brest Cabo Finistère		OK		
	carte SHOM 7311-INT 1070 – La Manche 1/560 000		OK		
1 projecteur de recherche	adapté pour rechercher de nuit une personne tombée par-dessus bord ou pour éviter les collisions.		OK	4.07.a	
1 lampe torche étanche à LED	(classe IP 67 minimum) rechargeable d'un minimum de 400 Lumens.		OK	4.07.b	2.1.a
Pièces de rechange et outillages	incluant moyens pour déconnecter ou sectionner le gréement		OK	4.16	
Appareil à gouverner de secours	pouvant être monté sur la tête de gouvernail		OK	4.15.1	2.18
Une méthode prouvée de gouverne d'urgence,	avec le gouvernail inutilisable		OK	4.15.2	
Réserve de carburant	minimum à l'arrivée : 20 l stockés dans des contenants de 10 l mini, plombés en position et fermeture.		OK	3.28.3.b	2.7.2
Le GO	doit être stocké dans le réservoir principal, le supplément sera stocké dans des contenants fixés et plombés en position à moins de 500 mm du plan de symétrie. Aucun contenant vide autorisé au départ d'une course. Chaque réservoir de carburant fixe doit avoir un robinet d'arrêt		OK		2.7.2
			OK		2.7.2
			OK	3.28.3.a	
Moteur thermique	(mini 20 kW).		OK	3.28.1	RJ 306
Les batteries étanches	sont exclusivement au plomb (acide ou gel)		OK	3.28.4.b	406.03
Il y a une batterie	dédiée au démarrage moteur si démarreur électrique		OK	3.28.4.c	
Groupe électrogène	indépendant du moteur de propulsion, installé selon prescription du constructeur		O / N	3.28.2	
Hydrogénérateur	fixé à l'arrière du bateau	Nb <input type="text"/>	O / N		
Quantité maximale d'eau potable	ou autre boisson potable embarquée : 30 litres		OK		2.7.1
dans les réservoirs fixes	d'une contenance maxi globale de 40 l à moins de 500mm du plan de symétrie du bateau ou / et dans des bidons d'une contenance maximum de 10 l.		OK	3.21.1	RJ 104
			OK		2.7.1
Aucun contenant vide supplémentaire	n'est autorisé à bord.		OK		2.7.1
Sont autorisés 2 litres d'eau supplémentaires	par femme à bord.		OK		
Maximum 8 voiles embarquées	uniquement avec présence d'une vignette cousue au point d'amure ou d'écoute dont obligatoirement :		OK		RJ 103.1
	1 GV + 1 solent (Smax = 115 m²), 1 tourmentin, 1 foc gros temps (Smax = 32 m²).		OK	4.26	2.9.1.a
La voile de cape	est obligatoire si le guindant de la GV est non réduit de plus de 70% au bas ris		OK		2.5
La déclaration de voiles	remise au Comité Technique au plus tard le 17 Avril à 14 h.		OK		2.9.1.b
Comité technique : Virginie Trarieux Tél : +33620663884 e-mail : trarieux4@hotmail.fr					